

EXPLOITATION DES DONNÉES SUITE A LA CONSULTATION DU PUBLIC ET DES ASSEMBLÉES 2018/2019 RELATIVE AUX QUESTIONS IMPORTANTES QUI SE POSENT EN MATIERE DE GESTION DE L'EAU SUR LE BASSIN RHIN-MEUSE BILAN



Septembre 2019

Introduction

Dans le cadre du cycle de gestion 2022-2027 de mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau (DCE), le processus de mise à jour des plans de gestion des eaux pour les bassins hydrographiques du Rhin et de la Meuse est en cours. Il débute par un état des lieux, accompagné de la définition des principales questions importantes (les enjeux). Les plans de gestion définissent le niveau d'ambition à atteindre en termes d'objectifs environnementaux ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

Plusieurs consultations du public et des assemblées sont prévues par la DCE au cours de cette élaboration. La première consultation, du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, a porté sur les questions importantes ou enjeux, le programme et le calendrier de travail. La seconde, concernant les projets de plans de gestion et les programmes de mesures, aura lieu en 2020.

Pour cette première consultation, le public et les assemblées (pays limitrophes, collectivités territoriales, acteurs de l'eau et de l'aménagement, chambres consulaires...) ont été appelés à donner leur avis sur les enjeux identifiés.

Les six enjeux « EAU » soumis à consultation sont :

- Eau et changement climatique
- Eau et santé
- Eau, nature et biodiversité
- Eau et territoires
- Eau et mémoire
- Eaux internationales

La consultation du public a été ouverte en ligne du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, à l'adresse suivante : http://consultation.eau-rhin-meuse.fr. La consultation des assemblées a eu lieu du 2 novembre 2018 au 2 mars 2019.







Cette consultation a permis aux internautes de prendre connaissance des enjeux et, éventuellement, de déposer leurs avis et commentaires sur la plate-forme dédiée. Il est à noter que la plate-forme de consultation était commune avec la consultation relative aux plans de gestion des risques d'inondation qui se déroulait sur la même période. La transversalité du sujet explique cette posture déjà retenue lors de la précédente consultation et qui correspond à un positionnement national. Les assemblées ont, quant à elles, dû adresser par écrit leurs délibérations et/ou avis sur les enjeux liés à l'eau et aux inondations.

La présente synthèse rend compte de la fréquentation du site web de consultation sur les questions importantes « Eau » ainsi que du profil des internautes, au travers d'une analyse quantitative. **Cette dernière permet d'évaluer le niveau d'adhésion aux enjeux soumis à consultation.** En complément, la synthèse présente une analyse qualitative des commentaires émis par les internautes sur l'ensemble des enjeux. La consultation sur les enjeux « Eau » permet, à partir d'un travail de catégorisation, de procéder à une analyse quantitative simple des commentaires. Par ailleurs, une analyse qualitative est conduite sur les courriers envoyés par les assemblées.

Cette double analyse permet d'identifier des problématiques et des aspects qui nous semblent devoir être clarifiés, traités ou renforcés. Certaines recommandations conduisent à proposer des ajustements rédactionnels dans la présentation des enjeux, d'autres appellent une réflexion pouvant amener à orienter l'animation des groupes de concertation prévus dans le cadre de la mise à jour des plans de gestion, mais aussi modifier les documents de programmation et de planification.

Remarque sémantique concernant la présente consultation :

- Les avis correspondent aux clics sur les pouces positifs ou négatifs (*like* ou *dislike*). Ils ont donc un caractère binaire.
- Les commentaires sont les prises de parole libres, soit directement sur le site, soit par courrier.





Partie	1 : consultation et profil des internautes	5
1.1.	Analyse globale de la fréquentation	
1.2.	Analyse du profil des internautes	
1.3.	Analyse des avis	
Partie	2 : analyse des commentaires des internautes	12
2.1.	Méthodologie	
2.2.	Analyse issue de la catégorisation	
Partie	3 : analyse des courriers	23
3.1.	Méthodologie	
3.2.	Analyse issue de la catégorisation	
Partie	4 : recommandations sur les modifications à réaliser dans l'écriture	
des er	njeux et sur la conduite de la concertation	27
4.1.	Principaux enseignements	
4.2.	Quelles implications sur les textes des documents soumis à la consultation ?	
4.3.	Quels points de vigilance pour la conduite du processus de concertation ?	



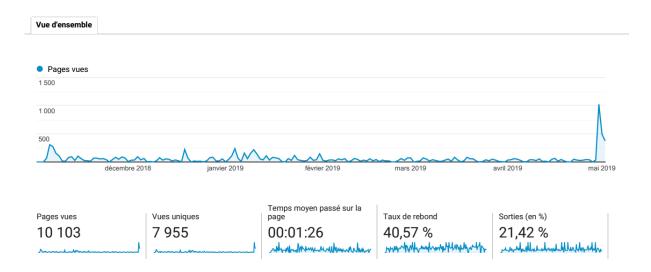


La visibilité de la consultation (ou la fréquentation du site) et le profil des internautes qui ont renseigné le formulaire peuvent être évalués à partir des données Google Analytics et de la base de données ainsi récupérée.

1.1. Analyse globale de la fréquentation

Les données de fréquentation sont issues de l'outil Google Analytics.

Concernant l'accès au portail de la consultation, les statistiques font état de : 10 100 pages vues et près de 8 000 vues uniques ou sessions, avec 2 principaux pics au lancement et à la clôture de la consultation. La fréquentation a été régulière, mais légèrement plus élevée sur les 3 premiers mois de la consultation. Ces données démontrent un trafic significatif généré par la consultation.



Rappel des définitions données par Google Analytics

Une « page vue » correspond à l'affichage d'une page du site faisant l'objet d'un suivi par l'outil : une même page peut être comptabilisée plusieurs fois selon la navigation de l'internaute (qui par exemple accède à une page, consulte une autre page et puis revient sur la page d'origine : la page d'origine est alors comptabilisée 2 fois).

Une « page vue unique » représente le nombre de sessions au cours desquelles cette page a été vue une ou plusieurs fois par un internaute.

Rappel de la signification du taux de rebond et implications

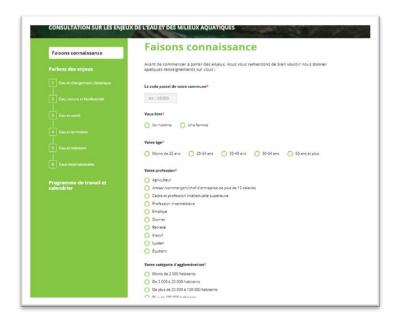
Un rebond correspond à une session avec consultation d'une seule page du site. C'est le cas, quand un utilisateur accède à une seule page puis la quitte sans autre action. Le taux de rebond est le nombre de sessions avec consultation d'une seule page, divisé par l'ensemble des sessions. Compte tenu de la structure du portail, il est donc préférable que le taux de rebond ne soit pas trop élevé.

C'est le cas pour la présente consultation, en l'occurrence avec un taux de 40 % : près de 60 % des internautes ont visualisé plusieurs pages, et ont donc dépassé la page d'accueil.

La visualisation des pages Eau est principalement liée à leur ordre de proposition dans le site. Cela semble démontrer que les internautes ont plutôt suivi la logique de la consultation, même s'il était possible d'entrer sur un enjeu donné, à partir du menu vertical à gauche.





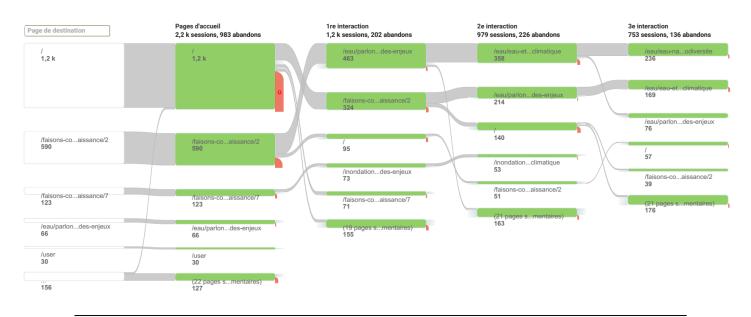


À noter que les enjeux n'étaient visualisables (y compris la page « Parlons des enjeux ») que si l'internaute s'était préalablement identifié sur la page « Faisons connaissance ». Ce parti pris avait en effet été retenu au niveau national, pour l'ensemble consultations chaque bassin sur hydrographique (bloc commun d'identification).

Entre la page d'identification et la page des enjeux, la perte d'internautes s'élève à 433 individus, soit près de 30 %.

Page	Pages vues	% Pages vues
. /	1 942	19,22 %
/faisons-connaissance/2	1 476	14,61 %
. /eau/parlons-des-enjeux	1 043	10,32 %
/eau/eau-et-changement-climatique	791	7,83 %
/eau/eau-nature-et-biodiversite	560	5,54 %
/eau/eau-et-sante	489	4,84 %
/eau/eau-et-territoires	430	4,26 %
. /eau/eau-et-memoire	400	3,96 %
/eau/eaux-internationales	383	3,79 %
0. /eau/programme-de-travail-et-calendrier	367	3,63 %

Flux de comportement :





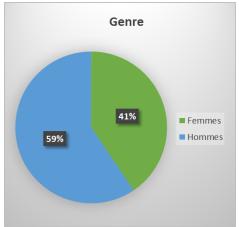


1.2. Analyse du profil des internautes

Les internautes ayant renseigné la fiche d'identification sont au nombre de 797.

Les données recueillies montrent une représentation équilibrée des internautes, même si nous ne disposons pas d'éléments de comparaison avec les données INSEE sur ce territoire. Toutes les catégories (en âge, CSP, provenance géographique) figurent dans la base de données qui est donc représentative d'un large panel de profils. En particulier, le *Graph 2* montre une courbe des âges très équilibrée, avec notamment 43 « moins de 25 ans », alors que cette typologie d'internautes est généralement très difficile à capter dans les consultations du public.

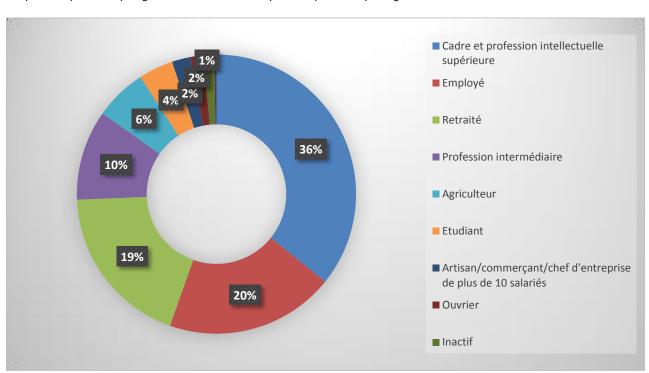
Le *Graph 3* montre une forte proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures (36 %) suivie par les employés (20 %), dénotant une majorité issue du tertiaire. Les agriculteurs représentent 6 % des internautes identifiés (soit 48), alors que les ouvriers ne sont que 2 % (12).



Ages SUPÉRIEUR À 65 ANS 50-64 ANS 210 35-49 ANS 262 25-34 ANS 162 **MOINS DE 25 ANS** 300 0 50 100 150 200 250

Graph 1 : répartition par genre

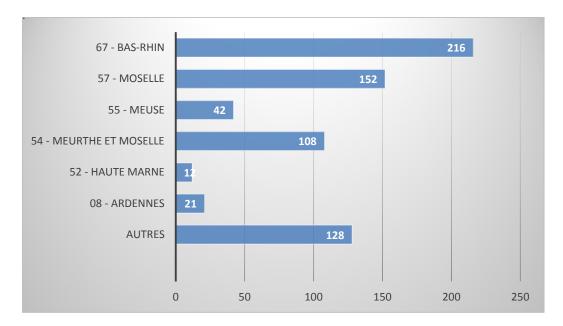
Graph 2 : répartition par âge



Graph 3: répartition par catégorie socio-professionnelle



Les données géographiques montrent que les internautes sont issus de l'ensemble des départements. **Les secteurs ruraux sont sur-représentés** : les internautes sont 71 % à provenir de communes de moins de 20 000 habitants, dont la moitié (36 % du total) résident dans une commune de moins de 2 000 habitants.



Graph 4 : répartition par département



Graph 5 : répartition par taille de communes

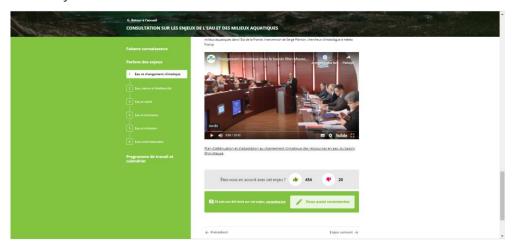
Cet équilibre global, quels que soient les critères, montre un intérêt pour la consultation qui est bien réparti dans l'ensemble des strates de la population. La consultation n'a visiblement pas fait l'objet d'une récupération par un groupe spécifique (susceptible de fausser les résultats).





1.3. Analyse des avis

Les 6 enjeux proposés font chacun l'objet d'une page construite à partir d'une interpellation (proposition d'un visuel et de chiffres clés), suivie d'explications et de propositions (« Pour cela il est essentiel » ou « Comment faire le choix gagnant-gagnant de... »). Chaque page se termine par la sollicitation d'un avis : « Êtes-vous en accord avec cet enjeu ? ». L'internaute a la possibilité de cliquer sur le pouce positif (vert) ou négatif (rouge) : **ce sont les avis.** L'internaute peut visualiser les avis des autres internautes, qui se cumulent au fil des jours de la consulation.



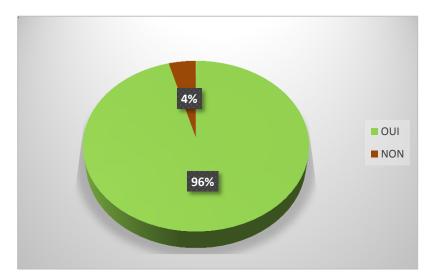
1.3.1. Une large adhésion pour la consultation

Ce sont 2 159 avis qui ont été déposés sur les enjeux « Eau ». Ce chiffre, à lui-seul, démontre une véritable appropriation de la consultation par le public puisqu'il fallait prendre le temps de s'identifier au préalable. Ces avis ont été donnés par 797 internautes, soit une moyenne de 2,7 avis par internaute. Pour mémoire, un même internaute pouvait se prononcer sur plusieurs enjeux ou aucun.

Les avis recueillis sont les suivants de façon consolidée pour l'ensemble des enjeux (Tab 1).

Êtes-vous d'accord avec cet enjeu ?	OUI	NON	TOTAL
	2 067	92	2 159

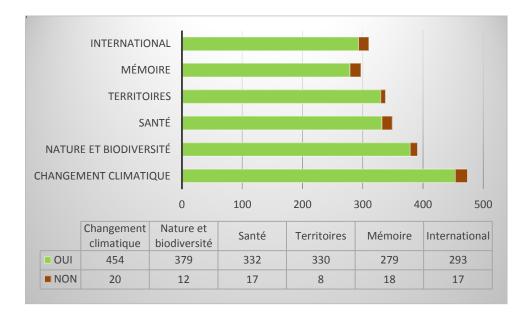
Tab 1: accord avec les enjeux



Graph 6: adhésion aux enjeux

Avec 96 % de réponses positives (2 067), la consultation démontre un très fort niveau d'adhésion aux enjeux. Le score d'adhésion est sensiblement comparable à celui obtenu pour la consultation relative à la gestion des risques d'inondation. Cette adhésion est générale, quels que soient les enjeux.





Graph 7: avis par enjeux

Le changement climatique génère le plus grand nombre d'avis, suivi par la biodiversité, mais il est impossible de savoir si cela résulte uniquement de la thématique ou de son ordre (en premier) dans la consultation. Il faut en effet rappeler que l'analyse de la fréquentation montre une progressive perte en ligne des internautes et une moindre fréquentation des dernières pages. Le score atteint sur l'enjeu changement climatique semble légitimer l'intégration de cet enjeu dans la révision du SDAGE.

Les 92 « non » se répartissent de façon assez équilibrée sur l'ensemble des enjeux, en restant très minoritaires. Néanmoins, en proportion, ils sont moins élevés sur « Eau et territoires » (2,4 %) et plus élevés sur « Eau et mémoire » (6,5 %).

1.3.2. Les actions réalisées par les internautes

Pour le plus grand nombre, les internautes se contentent de visualiser et certainement lire les pages qui leur sont proposées. Ils sont une minorité à rédiger un commentaire (179 commentaires, soit 8 % par rapport aux avis). Le nombre de partages sur les réseaux sociaux est marginal. Les internautes s'inscrivent donc principalement dans une attitude de lecture et d'avis rapide (d'accord/pas d'accord).

Actions des internautes	Nombre
Visualisation d'une page	3 186
Clic sur <i>Like</i>	2 068
Clic sur <i>Dislike</i>	92
Partage Facebook	4
Partage Twitter	1
Rédaction d'un commentaire	179

Tab 2 : actions réalisées par les internautes

1.3.3. Quel est le profil des internautes qui ont donné un avis négatif?

Les avis négatifs sont au nombre de 92 mais les internautes qui ont donné cet avis négatif sont seulement au nombre de 47. Ils ont donc en moyenne donné presque 2 avis négatifs chacun.

Ils appartiennent à toutes les typologies de profil. Néanmoins, deux catégories présentent des écarts significatifs : les agriculteurs y sont plus nombreux en proportion, et a contrario, les cadres sont sous-représentés parmi les « contre » par rapport à l'ensemble des internautes qui se sont connectés à la consultation.





	Nombre des « contre »	Proportion parmi les « contre »	Proportion parmi l'ensemble des internautes
Agriculteurs	29	32%	6%
Employés	21	23%	20%
Cadres et professions intellectuelles	21	23%	36%
Professions intermédiaires	4	4%	10%
Retraités	10	11%	19%
Étudiants	4	4%	4%
Artisans, commerçants	2	2%	2%
Ouvrier	1	1%	1%

Tab 4 : répartition des « contre » par catégorie socio-professionnelle

Un autre différentiel significatif résulte de la localisation géographique, montrant une nette surreprésentation des ruraux parmi les internautes qui ont émis un avis négatif.

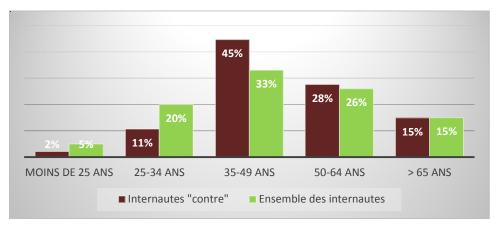
	Nambus das viscontus v	Proportion parmi les	Proportion parmi l'ensemble des
	Nombre des « contre »	« contre »	internautes
Moins de 2000 habitants	25	53%	36%
De 2 000 à 20 000 habitants	15	32%	35%
De plus de 20 000 à 100 000 habitants	3	6%	11%
Plus de 100 000 habitants	4	9%	18%

Tab 5 : répartition des « contre » par taille de commune

De même, les femmes sont moins nombreuses à exprimer un avis négatif : elles ne sont que 23 %. Des avis négatifs sont exprimés dans toutes les classes d'âge. Néanmoins, la proportion est plus forte dans la classe d'âge 35-49 ans.

	Internautes qui sont « contre »	Proportion parmi les « contre »
Moins de 25 ans	1	2%
25-34 ans	5	11%
35-49 ans	21	45%
50-64 ans	13	28%
> 65 ans	7	15%

Tab 5 : répartition des « contre » par âge



Graph 8 : avis par tranches d'âge

En résumé, une très large adhésion se dessine sur l'ensemble des enjeux en faveur de l'eau. Les internautes qui ont émis au moins un avis négatif sur les enjeux ont plutôt le profil suivant, sans qu'il s'agisse pour autant du seul profil : homme actif 35-49 ans, vivant principalement en secteur rural ou périurbain, dont un tiers d'agriculteurs.





2.1. Méthodologie

2.1.1. Démarche adoptée

Il faut rappeler que les commentaires correspondent à une expression libre. L'internaute avait la possibilité de donner un titre à son commentaire. Si tel n'était pas le cas, le système informatique a créé automatiquement un titre à partir des premiers mots.

Afin de pouvoir consolider les commentaires des internautes laissés sur le site internet, un travail de catégorisation a été mené manuellement selon plusieurs critères. Cette catégorisation a pour vocation d'offrir une grille de lecture des commentaires qui sont disparates, de façon à permettre un classement et une analyse de la récurrence des remontées. En permettant d'opérer des regroupements entre commentaires, cette démarche de catégorisation amène à pouvoir dégager des logiques qui font consensus, font débat, se répondent ou s'opposent.

Le nombre de commentaires **(166)** permet de conduire une analyse quantitative de base (tris simples) avec un niveau de fiabilité correct. Elle rend difficile la réalisation de tris croisés.

Au-delà de cette catégorisation, une analyse précise des arguments et du verbatim a été réalisée. Cette dernière permet de dégager des recommandations quant à la rédaction des enjeux ou des pistes de réflexions à conduire (Partie 4).

Remarque: l'étape de catégorisation comporte elle-même une dimension subjective. Néanmoins, on peut estimer que la consolidation en nombre permet de lisser les résultats. En effet, certains commentaires sont ambivalents ou pas totalement tranchés, pouvant appeler une certaine hésitation dans le travail de catégorisation. Pour limiter les mésinterprétations, le travail de catégorisation a été mené sur des critères qui se veulent objectifs. Nous avons veillé à éviter tout jugement de valeur: l'importance est moins de savoir si des internautes ont tort ou raison mais d'évaluer la récurrence de leur position ainsi que la logique qui amène la position adoptée.

Démarche :

Lecture exhaustive des commentaires > Catégorisation > Classement et analyse quantitative > Analyse du verbatim et du sens à donner aux préoccupations > Recommandations

2.1.2. Critères de catégorisation adoptés

Nature du commentaire :

- Constat : description factuelle
- Proposition : le commentaire peut intégrer une partie constat, mais l'internaute propose des mesures concrètes pour apporter une réponse aux enjeux.
- Requête : il s'agit d'une question posée. Certaines questions ne sont pas catégorisées comme requête si elles correspondent plutôt à un effet de style, sans appeler véritablement une réponse (ex : à quand... ?).
- Critique de la consultation : certains internautes mettent en doute l'intérêt ou l'exploitation qu'ils imaginent devoir être faite de la consultation.
- Critique des politiques publiques : certains internautes remettent en cause la pertinence, l'efficacité ou la cohérence des politiques publiques.





Avis porté ou posture :

- Souhaite aller plus loin : certains internautes souhaitent que les politiques publiques, les mesures adoptées et/ou la réglementation aillent plus loin ou soient plus contraignantes.
- Accord avec les enjeux (ou l'action entreprise par l'Agence de l'eau ou l'État)
- Réticent
- Contre les enjeux (ou l'action entreprise par l'agence de l'eau ou l'État)
- Agressif: l'internaute exprime son avis avec un niveau élevé d'agressivité, qu'il soit plutôt pour ou contre les enjeux proposés
- Découragé : l'internaute exprime une lassitude vis à vis des problématiques citées dont la résolution ne progresserait pas

Densité de l'argumentation

La densité de l'argumentation n'est pas nécessairement liée à la notion de vérité. Un avis expert, pris sous un prisme particulier, peut s'avérer contestable selon un autre prisme. A contrario, une affirmation (« l'eau n'appartient à personne et pourtant elle est vitale pour tous les êtres vivants ») peut sembler juste.

- « Expert » : utilisation de notions ou d'une terminologie démontrant une connaissance approfondie du sujet, références précises à la réglementation
- Argumentation soutenue : commentaire basé sur une argumentation solide
- Affirmation sans justification particulière

Dimension principalement abordée par le commentaire

- Enjeux
- Causes des problèmes mis en lumière
- Actions conduites ou à conduire

Domaines de préoccupation

Il s'agit des domaines (qu'ils soient pressions, problèmes, solutions ou mesures) pour lesquels il convient d'agir ou qui sont à l'origine des dysfonctionnements, dégradations, problèmes... Dans tous les cas, ce sont les thématiques d'intérêt sur lesquelles les internautes se positionnent de façon spontanée.

Remarque : un internaute peut citer un ou plusieurs domaines. Les thématiques abordées ont été regroupées comme suit :

- Pratiques agricoles et pesticides
- Activités industrielles et rejets (qui en résultent)
- Comportement des particuliers, consommation par les particuliers
- Action des collectivités territoriales (dont l'urbanisation et l'artificialisation des espaces mais aussi la renaturation en ville)
- Parkings, centres commerciaux, infrastructures de loisirs
- Médicaments et nanotechnologies
- Énergie dont le nucléaire





2.2. Analyse issue de la catégorisation

Les commentaires pouvant faire l'objet d'une analyse sont **au nombre de 166.** Ce chiffre est légèrement inférieur à celui annoncé par la plate-forme informatique (179) en raison de doublons ou de commentaires non aboutis.

Remarque : les commentaires sélectionnés dans les pages qui suivent sont retranscrits sans corrections syntaxiques pour préserver leur authenticité.

2.2.1. Quels enjeux suscitent des commentaires ?

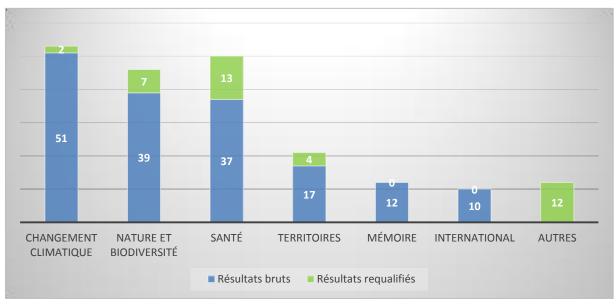
Les commentaires portent principalement sur le changement climatique, les questions sanitaires et la biodiversité. Comme pour les avis, les commentaires révèlent un phénomène d'attrition progressive, certainement en fonction de l'ordre d'apparition de l'enjeu.

Certains commentaires concernent en réalité un autre enjeu, qu'il soit proposé par la consultation ou non. Aussi, avons-nous procédé à une requalification en fonction de la thématique réelle abordée par l'internaute (résultats requalifiés), en l'ajoutant. Cette requalification profite principalement aux enjeux de santé.

D'autres enjeux ont été spontanément abordés par les internautes (12). Il s'agit principalement des problématiques liées aux inondations, à l'énergie et aux transports.

Répartition des commentaires par enjeu	Résultats bruts	Résultats requalifiés	Total
Changement climatique	51	2	53
Nature et biodiversité	39	7	46
Santé	37	13	50
Territoires	17	4	21
Mémoire	12	0	12
International	10	0	10
Autres		12	12

Tab 7 : répartition des commentaires par enjeu



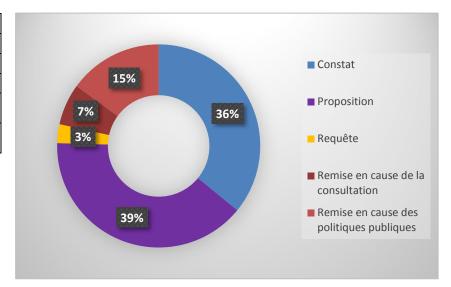
Graph 9 : répartition des commentaires par enjeu



2.2.2. Des commentaires qui s'inscrivent dans la recherche de solutions

Nature des commentaires

Nature des commentaires	NB
Constat	60
Proposition	65
Requête	5
Remise en cause de la	
consultation	11
Remise en cause des politiques	
publiques	25



Tab 8 et Graph 10 : répartition des commentaires par nature de prise de parole

Un tiers des commentaires sont des constats qui viennent apporter des précisions aux enjeux, témoigner, problématiser, expliciter, alerter.

- « Des études ont prouvé que... », « un bilan dressé en 2014 par le ministère... »
- « Bonjour, en tant qu'agriculteur... »
- « Je tiens à souligner... »

Près de 40 % des commentaires avancent des propositions.

Ces propositions peuvent être génériques ou au contraire concrètes et ciblées ; elles vont de la solution unique (la bonne idée, l'aspect essentiel à avoir en tête) à la proposition de dispositifs complets intégrant un ensemble de mesures, et pouvant concerner une multiplicité de cibles.

Des solutions spécifiques...

« L'arbre est la solution »

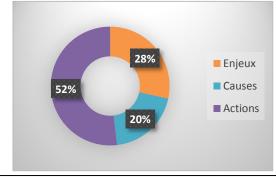
Aux dispositifs....

« Plusieurs solutions sont possibles pour augmenter la qualité de l'eau : - inciter les agriculteurs à utiliser moins d'intrants, et à les utiliser au bon moment (MAE?) - surveiller la présence de bandes enherbées, aider les agriculteurs à rentabiliser ces bandes (...) - augmenter la couverture du sol des grandes cultures, mais aussi des vignes (qui sont en pente et donc avec un fort ruissellement). - inciter le maintien et l'implantation de prairies permanentes extensives. (...) - il faut réfléchir à l'épuration des eaux de ruissellement en ville, chargées de polluants tels que les hydrocarbures et déchets - à plus grande échelle, il faut diminuer l'artificialisation des terres, développer une agriculture durable et diminuer l'utilisation de la voiture »

« Peut-être faudrait-il : - cultiver des plantes moins gourmandes en eau (...) Arrêter aussi l'arrosage des rondspoints ou autre ! - installer systématiquement des récupérateurs d'eau de pluie dans les jardins (...) - utiliser moins d'enrobés imperméables en ville, au moins pour les parkings (...) prévoir plus de végétalisation en ville - revoir les priorités d'utilisation de la nappe phréatique (...) - traquer les fuites dans le réseau avec un peu plus de conviction (...) - réaménager les zones humides, (...) »

L'importance en nombre des commentaires-propositions est à mettre en regard des dimensions dans lesquelles s'inscrivent les commentaires: plus de la moitié des commentaires s'attachent aux mesures et actions (qui sont menées ou seraient à mener). Elle est également cohérente avec le faible nombre de commentaires « découragés ».

Graph 11 : répartition des commentaires par type







Globalement, les internautes se disent persuadés qu'il faut agir (et vite) en réponse aux multiples enjeux. Le terme « il faut » revient avec une fréquence particulièrement élevée. Dans ce cadre, les propositions revendiquent un très vaste panel d'approches, certaines pouvant s'opposer entre elles :

- Le bon sens (dans les pratiques culturales, la consommation, l'urbanisation...)
- Les leviers du progrès technologique.

Pour économiser l'eau : « il faut développer des technologies en ce sens et mettre en place des mesures locales, régionales incitatrices »

En mobilisant l'intelligence artificielle: Si tous les acteurs (associations, état-onf, urbanistes, météorologues, biologistes, chercheurs, agriculteurs, industrielles etc.) mettent leurs data dans un algorithme qui analysera et préconiserai les meilleures emprises pour le gestion territorial, afin pour l'établissement de trame vert et bleu afin de préserver et promouvoir l'entente entre biosphère et activité humaine, je pense que la politique territoriale serait beaucoup plus facile à communiquer et expliquer aux administrés et acteurs économiques. »

La volonté

L'approche des internautes est fréquemment volontariste, « une question de volonté », y compris face au changement climatique : Cf. analyse des commentaires qui souhaitent aller plus loin.

- L'expérimentation : « Pourquoi ne pas tester ou encourager de créer des zones humides ? »
- La communication et l'implication des citoyens : « il paraît crucial de rétablir de lien entre l'homme et la nature, de faire de la "connexion" à la nature un enjeu majeur de l'éducation de nos enfants. »
- L'action sur les causes : « il faut agir à la source des pollutions »
- Le recours à des aides : « il faut aider les agriculteurs »
- Un changement de paradigme « il faut remettre la connaissance et le respect du vivant au cœur de nos vies »

Les requêtes (au sens de questions qui appellent une réponse) sont très minoritaires. Elles s'attachent principalement aux solutions potentielles (dont les financements) ou à l'évaluation de l'impact de projets potentiellement polluants. L'agence de l'eau est alors vue comme un référent.

Biodiversité / « Comment éradiquer ces plantes invasives ? »

Changement climatique : « (...) Réduire les prélèvements dans les zones sensibles est une action pertinente mais comment répondre à la demande des industriels en période d'étiage ? (...) Quelles sont les aides qui pourraient être apportées en terme de financement ?

Santé /Projet d'exploitation d'une blanchisserie industrielle et d'une zone de maintenance destinées au secteur nucléaire à Suzannecourt (...) quelles conséquences sur le Bassin versant ?

Santé / « problématique des déchets (arsenic, cyanure, zirame, etc.) entreposés dans le sous-sol alsacien sur le site de Stocamine qui sont une menace sur la nappe phréatique. Ce problème fait-il l'objet d'une évaluation ? »

Territoires : « Les actions concernant les collectivités et les entreprises nécessitent des investissements élevés, des changements de pratiques parfois radicales et de l'accompagnement technique. Allez-vous financer ces mesures ? à quelle hauteur ? Allez-vous accompagner techniquement les acteurs ? »

Moins d'une douzaine de commentaires correspondent à des critiques portant sur la consultation, un taux qui reste assez marginal.

Il s'agit principalement de remises en cause de la réalité de la consultation :

« ceci est une fausse consultation (...) cesser d'influencer l'opinion pour servir votre cause et non l'intérêt général », « un écran de fumée pour nous faire croire au père Noël ? »

Certains mettent en doute l'intérêt d'une consultation pour faire changer les choses

« je ne vois pas en quoi notre consultation peut influencer quoique ce soit. La description des enjeux est extrêmement générique », « Depuis des années, l'Agence de l'Eau diminue ses subventions (...) », « quel est l'intérêt de cette consultation ? Que des personnes aguerries s'expriment ou que le plus grand nombre s'exprime ? »

Certains auraient souhaité un discours plus précis et plus spécifique au territoire

« c'est donc trop flou pour me positionner en connaissance de cause » ou trop technocratique, « Le stockage de 42000 tonnes de déchets toxiques dans le sous-sol alsacien n'est pas évoqué ici : est-il déjà oublié ? »





Les critiques portant sur les politiques publiques sont plus nombreuses (25).

Elles mettent en lumière le manque de cohérence entre les politiques environnementales et les politiques agricoles, en particulier la PAC ; ainsi qu'entre les politiques de l'éau et de l'énergie.

- « il est nécessaire que les politiques agricoles convergent vers la protection de l'eau. Que les moyens se fassent réels et non pas uniquement incitatifs ou justes disséminés chez les volontaires. Une vraie politique vers le bio et les systèmes résilients est à mener! »
- « On ne peut pas nous imposer des taxes comme GEMAPI et en même temps continuer de bétonner les sols, organiser le mitage foncier et promouvoir une agriculture intensive »
- « au nom de l'écologie et des énergies renouvelables on détruit des forêts pour y implanter des éoliennes sans se soucier des nappes souterraines profondes qu'elles abritent. »

Elles réclament courage, action et simplification.

- « La France parle mais n'agit pas »
- « Les services de l'état doivent absolument diminuer les procédures et obligations concernant les projets qui permettent d'atteindre le bon état des cours d'eau. LES agences de l'eau doivent absolument se battre pour faciliter le travail des porteurs de projet. (...). Le coût des inventaires faune/flore augmente le prix du projet de 10 à 30%. »

2.2.3. Des commentaires approfondis

Les commentaires révèlent, dans leur très grande majorité, une prise de parole qui se veut apporter une valeur ajoutée à la consultation, plus que l'expression de simples convictions : l'argumentation est le plus fréquemment solide et détaillée (58 % des commentaires), voire même démontre une certaine maîtrise ou expertise de la thématique abordée (23 %).

La majorité des internautes apportent leur témoignage en explicitant les pressions qui s'exercent sur l'eau, les dysfonctionnements, les solutions qui s'imposent à leurs yeux.



Graph 12 : répartition des commentaires selon le niveau de l'argumentation

Seuls 19 % des commentaires se limitent à une affirmation non argumentée, qu'elle soit une adhésion, une alerte ou un avis négatif : « Il faut que chacun apporte sa contribution au changement »

Cette expertise s'exprime en particulier par les termes employés (termes techniques, vocabulaire évolué) ou la description avancée des phénomènes en cause. Un grand nombre de commentaires sont longs et ont demandé un véritable « investissement » aux internautes dans la rédaction.

Le temps manifeste passé par les internautes à rédiger leurs commentaires peut laisser supposer une attente forte et pour le moins, une appropriation de l'importance des enjeux.

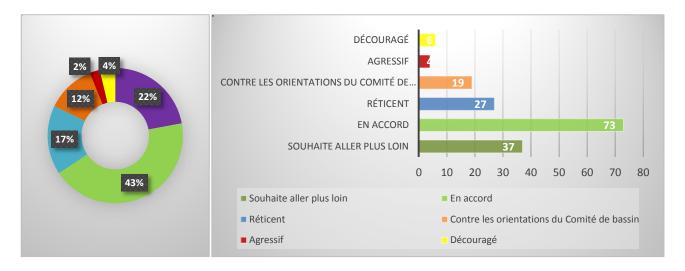
2.2.4. Des internautes en majorité en accord avec les enjeux, animés par un sentiment d'urgence

La catégorisation en fonction de la position des internautes sur le fond montre que les commentaires en opposition restent tout à fait minoritaires (12 %), à comparer aux 43 % de commentaires qui appuient les enjeux tels que présentés ou la politique actuellement menée sur l'eau.

enjeux teis que presentes ou la politique actuellement menee sur reau.							
	Climat	Biodiversité	Santé	Territoires	Mémoire	International	Total
Souhaite aller plus loin	12	8	10	3	2	2	37
En accord avec les enjeux	22	19	13	9	6	4	73
Réticent	10	5	6	2	3	1	27
En opposition	6	4	4	2	1	2	19
Agressif	1	1	0	1	0	1	4
Découragé	1	2	3	0	0	0	6
Total	52	39	36	17	12	10	166







Tab 9 et Graph 13 : position des internautes dans les commentaires

Les commentaires ne se limitent pas à apporter une position binaire (d'accord/pas d'accord) déjà exprimée au travers des avis. 22 % des internautes expriment leur souhait d'une politique ou de mesures qui iraient plus loin que ce qui est réalisé actuellement, soit en étant dans une tonalité positive, soit plus négative.

Principaux thèmes de prédilection sur lesquels les internautes souhaitent aller plus loin :

- Une partie significative des internautes, plutôt en accord avec les enjeux, appelle plus d'ambition ou de courage politique, plus d'actes. Ce volontariat peut aller jusqu'à la préconisation d'un certain systématisme, avec obligation des collectivités locales à agir ou application du principe de précaution.
 - « Mais sans prise de décision politique... On peut continuer à parler longtemps. »
 - « En ce qui concerne les étiages et les coulées de boue, il serait temps d'avoir un peu plus d'ambition par rapport aux pompages pour l'irrigation et l'industrie d'une part, et de revoir l'occupation des sols et les pratiques agricoles et viticoles... Mais où est la volonté politique ? Pas de ce côté... »
 - « il faudrait financer et imposer d'ici 4-5 ans une étude diagnostic cadrée et uniforme (...) sur chaque commune pour savoir ce que l'on pourrait faire localement à l'échelle de chaque commune pour combattre le dérèglement climatique (...); ne pas attendre qu'une commune s'approprie le sujet et doit d'abord déposer un dossier de subvention pour en obtenir une de 70%! Ainsi, chaque commune ou com possèderait une sorte de feuille »
- Certains internautes réclament de nouveaux modèles pour produire autrement ou arrêter de prendre en compte les guestions de rentabilité.
 - « Et si on commençait par balayer devant sa porte et repenser son mode de consommation et de vie ? Parce qu'il est illusoire de penser que la lutte contre le changement climatique pourra se réaliser sans changer nos habitudes, sans remettre en cause ce que l'on nous a vendu comme du confort nécessaire... »
- C'est surtout une politique plus stricte qui est réclamée, comme l'arrêt immédiat du glyphosate, du plastique, des polluants... Cette exigence est réclamée avec des documents d'urbanisme plus stricts en particulier pour les zones humides, des contrôles plus importants ou une plus grande sévérité...
 - « les documents d'urbanisme, au mieux tentent d'éviter de détruire les zones humides, éventuellement proposent quelques solutions de réduction des impacts négatifs mais ne proposent jamais de mesures compensatoires. C'est une grosse lacune qui ne milite pas pour la préservation de ces zones qui devraient être sanctuarisées »
 - « Les produits phyto doivent être beaucoup plus chers et les redevances pour produits diffuses doivent être plus conséquentes qu'aujourd'hui, et l'arrêt du glypho doit être immédiat et les chambres d'agri devraient être plus impliquées dans la diminution des pesticides. »
- Plusieurs internautes demandent la mise en place d'une surveillance plus approfondie des polluants dits émergents, tels que les nanomatériaux ou certaines substances chimiques.

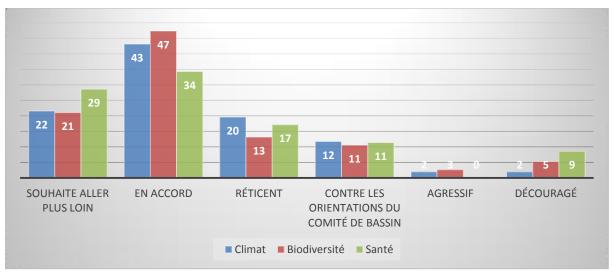
Une minorité des prises de paroles est agressive. Cette agressivité peut s'exprimer de façon très différente : à l'encontre des politiques publiques et acteurs de l'eau ou à l'encontre d'une partie des usagers, à savoir le monde agricole ou l'industrie.





Un tri croisé par type d'enjeu montre que les écarts en fonction des enjeux restent modérés. Il n'y a donc pas d'enjeu qui soulève une opposition particulière en nombre. Ce tri n'a été réalisé que sur les 3 enjeux qui ont mobilisé le plus de commentaires, afin d'éviter l'interprétation de résultats peu significatifs en valeur absolue. Compte tenu de la faiblesse de l'échantillon, seuls les écarts importants sont signifiants.

L'enjeu biodiversité apparaît comme étant le plus consensuel (47 % commentaires exprimés sur la biodiversité sont en accord avec les enjeux biodiversité), suivi par le changement climatique (43 %) puis la santé (34 %). C'est sur les enjeux de santé que les internautes souhaitent véritablement aller plus loin (29 %). Les réticents et les opposants présentent des scores équivalents quels que soient les enjeux.



Graph 14: position selon les enjeux en pourcentage

3.2.3. Les principaux domaines de préoccupation

Un certain nombre d'analyses réalisées par les internautes dans leurs commentaires pointent des domaines de vigilance, à savoir des domaines qui sont pour la plupart à la source des problèmes rencontrés pour l'eau. Certains commentaires se limitent à pointer les responsabilités, d'autres préfèrent s'attacher aux réponses à apporter. Les commentaires qui spécifient un ou plusieurs domaines de préoccupation se concentrent principalement sur les domaines suivants, en ordre décroissant :

• **L'agriculture** (47 commentaires)

Nombreux, les commentaires abordent aussi bien les enjeux de qualité de l'eau (pesticides dont le glyphosate, nitrates, cultures proches des cours d'eau) mais aussi de gestion quantitative de la ressource (prélèvements en vue de l'irrigation). La question des pratiques culturales est soulevée fréquemment, soit comme un problème (mauvaises pratiques), soit comme une solution (changement des pratiques). Dans ce cadre, des commentaires traitent également de la question du ruissellement et du drainage des zones humides par les agriculteurs. Les internautes appellent un retour à un modèle d'agriculture basée sur l'élevage et le maintien des prairies. A contrario, les cultures consommatrices d'eau (maïs) sont pointées du doigt.

- « Les pesticides, les herbicides, des ennemis pour l'eau. Mais il y a également les nitrates qui proviennent des épandages souvent trop fréquents du fumier et du purin de l'élevage des bovins. Les résidus passent à travers le sol dans nos nappes phréatiques, ou par les pluies directement dans la rivière. Qui est là pour contrôler ce qui se passe tous les jours dans nos pâtures ? »
- « des règlements plus stricts sur les espaces agricoles qui bordent les rivières et qui envoient des pesticides toxiques, détruisent des frayères, coupes les ripisylves en étant payé par la PAC, drainent ou remblaient les zones humides (sous le seuil de la loi sur l'eau) et créent des paysages abiotiques... »
- « Stoppons cette agriculture dévastatrice, interdisons l'arrachage des haies et des drainages, replantons des haies, morcelons les grandes parcelles, arrêtons de subventionnez ce massacre. »

La question du financement de la politique agricole, et plus globalement de l'accompagnement financier des agriculteurs, est posée fréquemment. Certains agriculteurs émettent des commentaires, parfois poignants, souvent constructifs. Ils réclament des solutions ou tout au moins un accompagnement, qui n'est pas uniquement financier.





« Je suis producteur de grandes cultures (...) je suis prêt à semer des bandes "biodiversité" tous les 70m dans le sens de travail de mes parcelles, car je suis persuadé qu'il y aurait un intérêt agronomique et environnemental mais pour cela il faut être accompagné techniquement car l'agrosystème est très complexe. »

« Depuis une petite vingtaine d'années nous avons des soucis d'inondation tardive, fin mai, le problème c'est qu'à ce moment là le semis est réalisé, l'engrais est apporté, le désherbage effectué et il est impossible de semer une culture récoltable à la mi juin. (...) Alors quelles sont les solutions ? (...) »

• L'industrie (21 commentaires)

Les commentaires recouvrent les enjeux de qualité de l'eau (rejets polluants) mais aussi de gestion quantitative de la ressource (prélèvements).

• Les déchets toxiques et/ou radioactifs (20 commentaires) : ils se distinguent de l'activité industrielle au sens où c'est la dimension stockage qui est abordée (Cf. commentaires spécifiques au bassin versant)

• Les particuliers (19 commentaires)

Le rôle des particuliers est mis en lumière, mais de façon moins importante (uniquement 14 % des commentaires). La responsabilité des particuliers est d'ailleurs vue souvent en association avec les autres usagers (« tous responsables »). Leur responsabilité est abordée sous deux angles complémentaires :

- en tant qu'usagers de l'eau qui pourraient réduire leur consommation par des comportements plus économes et responsables ;
- en tant que consommateurs qui ont une responsabilité au travers de leurs choix : rôle de prescripteur et consommation qui devrait être plus orientée sur l'achat de produits non polluants ou issus d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement)

L'importance de la sensibilisation et de la mobilisation citoyenne est donc soulignée à de multiples reprises, notamment au travers d'actions de communication ou auprès des scolaires.

« Et si on commençait par balayer devant sa porte et repenser son mode de consommation et de vie ? Parce qu'il est illusoire de penser que la lutte contre le changement climatique pourra se réaliser sans changer nos habitudes »

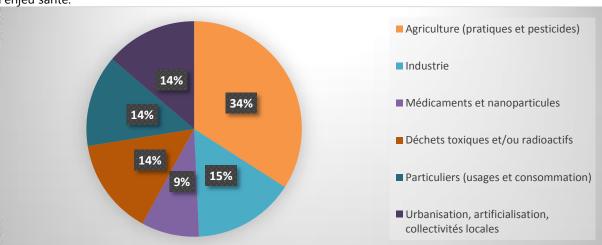
« Bien souvent, les enfants en viennent à éduquer leurs parents en mobilisant ce qu'ils auront appris à l'école. Il s'agit de créer des générations conscientes de leurs actes et de leurs conséquences, qui auront les clefs en main pour agir efficacement dans leur quotidien, y compris sur l'eau ! »

• L'urbanisation et les collectivités territoriales (19 commentaires)

L'urbanisation et l'artificialisation des espaces sont vues par un certain nombre d'internautes comme des pressions fortes s'exerçant sur l'eau, en particulier sous les angles de la biodiversité et de l'impact des ruissellements urbains. Les questions liées à l'imperméabilisation des sols sont abordées régulièrement. La responsabilité des collectivités locales est soulignée.

• Les médicaments et nanoparticules (12 commentaires)

14 % des commentaires (soit autant que ceux impliquant les particuliers) soulèvent la question des pollutions par les médicaments et les nanoparticules. Cette problématique apparait clairement en réponse à l'enjeu santé.



Graph 15: domaines pointés par les commentaires (pour les causes et/ou les solutions potentielles)





3.2.4. Des problématiques spécifiques au bassin versant Rhin-Meuse

Une vingtaine d'internautes opposés à des projets actuels s'expriment au travers de la consultation.

• Le nucléaire

- « Risque du changement climatique sur le fonctionnement des centrales nucléaires »
- « La centrale de Fessenheim ne répond pas aux critères de sécurité post-Fukushima... »

• Le stockage des déchets radioactifs ou polluants

Certains internautes pointent du doigt les risques de contamination des nappes phréatiques. Est également abordée la guestion des anciennes mines.

- « Avec le stockage des déchets CIGéo et toutes les activités périphériques du nucléaire, le Grand Est court le risque de devenir la poubelle radioactive de la nation. »
- « L'agence devrait avoir compétence sur l'autorisation d'implantation d'industries polluantes sur le bassin qu'elle gère.»

Le stockage de 42000 tonnes de déchets toxiques dans le sous-sol alsacien (anciennes Mines de potasses d'Alsace) n'est pas évoqué ici : est-il déjà oublié ?

« Les politiques environnementales devraient également prendre en compte les facteurs de pollution du sous-sol (...) Le projet de confinement des 42'000 tonnes de déchets enfouis à Wittelsheim (Stocamine) n'offre pas les garanties suffisantes. Ces substances toxiques doivent être entreposées en lieu sûr, pas dans des galeries qui s'affaissent, noyées dans la saumure, en zone sismique de surcroît! »

3.2.5. Des problématiques qui font débat

Avec 22 commentaires, les internautes s'affrontent sur la question des continuités (écologiques et hydrauliques), des barrages et seuils.

La majorité (17) qui s'exprime sur le sujet ne comprend pas l'intérêt des travaux d'arasement et de continuité piscicoles, et n'identifie pas les questions de continuité hydraulique. Les barrages sont souvent vus comme « la » solution pour retenir l'eau (et lutter contre les effets du changement climatique), voire même pour lutter contre les pollutions. Si quelques commentaires sont certainement émis par des propriétaires de seuils, cela n'est pas le cas de la majorité. Quelques avis positifs...

« Afin d'assurer la libre circulation des poissons migrateurs sur la MOSELLE, il serait bon d'étudier la possibilité soit d'éradiquer les barrages inutiles ou soit d'équiper ces obstacles de passes à poissons. Cela pourrait se concevoir également sur d'autres rivières ou fleuves comme par exemple le MEUSE. »

... Mais beaucoup d'incompréhensions

- « Création d'un maximum de barrages de taille moyenne au lieu de laisser couler l'eau vers les océans »
- « Au lieu de supprimer des barrages, qui ont existé depuis des siècles, pour améliorer la migration des poissons, affaiblir les crues, créer des secteurs rhéophiles etc...nous devrions penser à réguler par un automatisme ces barrages ».
- « Des barrages sont effacés juste parce que la migration n'est pas possible. Il faut trouver des solutions d'aménagement et d'analyse pour conserver les barrages tout en les mettant en conformité. Les barrages permettent aussi de créer une dynamique en maintenant une large zone humide en conservant l'eau et en réduisant les crues »
- « Les moulins à eaux et leurs seuils sont bénéfiques pour la biodiversité, l'eau et la nature. La chute du moulin à eau donne une oxygénation de l'eau (...) »
- « Des seuils ont été déjà détruits. Ils n'ont pas ce droit, ils détruisent un patrimoine, que nous avons l'obligations de conserver pour les générations futures. Jamais les moulins à eaux et leurs seuils ont empêché les poissons de vivre, de migrer et de se reproduire. »
- « Alors pourquoi ne pas prévoir un système de filtration de ces fleuves et rivières afin de retenir les plus gros déchets (plastiques, caoutchouc...) ? »
- « Habitant un petit village meusien traversé par un ruisseau où, nos anciens ont installé des empalements afin de créer une retenue d'eau. La police de l'eau (institution n'existant qu'en France...) a décrété qu'il fallait démonter entièrement ceux-ci, la commune essaie, en vain, de convaincre cette institution de garder ces quelques planches amovibles pour retenir l'eau, car encore cet été le ruisseau s'est asséché. Mais je pense que ce "combat" est perdu d'avance, car tous les décideurs sont tous dans des bureaux climatisés, bien loin des soucis et contraintes qu'ils font subir à tous ces gens vivant en campagne. Le plus triste, c'est que lorsqu'ils sortent (enfin..) et qu'ils viennent au contact des autochtones, ils les prennent pour de tels idiots que ceux-ci qui, habituellement, sont empreints de bon sens sortent systématiquement de leurs gonds. (...) »





- La question des inondations est une préoccupation abordée à de multiples reprises en réponse aux enjeux eau : causes, mesures de gestion des risques, solidarités...
 - « Ne serait-il pas temps de mettre en œuvre des moyens collectifs de protection inondation, en commençant par les sites les plus sensibles : patrimoine, sites classés, hôpitaux etc... A la différence des pays frontaliers, nous n'avons aucun moyen de protection mobile. On fait le dos rond et puis après on décrète l'état de catastrophe naturelle... »
 - « Etant exploitant de zones inondables, je reçois déjà tous les excédents d'eau de mes confrères en amont (agglomération, route). Ces zones ont toujours été inondées sauf qu'aujourd'hui les crues sont de plus en plus fortes et de plus en plus de déchets sont présents dans ces crues (herbes souillées par les boues et autres déchets papiers, souches...). La remise en état demande du temps, ce qui signifie des coûts supplémentaires. »
- Les internautes abordent spontanément les questions du financement (environ 25 commentaires), soit sous l'angle de la cohérence des actions publiques, soit pour accompagner le changement, notamment pour faire évoluer l'agriculture et donner des moyens aux collectivités. En particulier, est pointé du doigt le manque de cohérence entre la politique agricole commune et la politique de l'eau. En lien avec la problématique de la continuité précédemment abordée, la politique de restauration des cours d'eau est vue comme potentiellement très couteuse. A contrario, la question du financement n'est pas abordée dans les commentaires liés à la santé.
 - « Cette prise de compétence "eau" doit s'accompagner d'un programme de sensibilisation des élus et une véritable enveloppe financière pour une véritable reconquête de la biodiversité. Etant sur une CC en milieu rurale, nous ne pouvons que déplorer le manque d'informations. »
 - « Les communes ou syndicats des eaux qui souhaitent protéger plus efficacement leurs captages vis-à-vis des pollutions agricoles, en créant des zones non cultivées (par des mises en herbe, des reboisements, etc.) ont beaucoup de difficultés à acquérir les terres entourant les captages, non seulement financièrement, mais aussi administrativement. Il faut absolument les aider dans leurs démarches et simplifier les procédures administratives. »
 - « Il faut aider les agriculteurs en leur finançant du matériel destiné à limiter l'impact des pratiques culturales sur l'eau. Car s'ils n'ont pas du matériel performant, ils ne pourront pas participer à la lutte contre la pollution. »





3.1 Méthodologie

Dans le bassin Rhin-Meuse, il a été décidé de recueillir les avis et observations des assemblées, du 2 novembre 2018 au 2 mars 2019 sur les enjeux de l'eau et les risques d'inondation.

3.1.1. Les contributeurs

Au final, ce sont 19 contributeurs qui ont envoyé leurs avis.

Allemagne - Baden Württemberg - Ministère de l'environnement, du climat et de l'énergie - Stuttgart

Allemagne - RheinlanPfalz (Rhénanie-Palatinat) - Ministère de l'environnement et de l'énergie - Mainz

Belgique - Wallonie - Ministère Environnement, Transition écologique, Aménagement du territoire

Belgique - Gouverneur de la province de Flandre occidentale - Vlaanderen - Brugge

Suisse - Office Fédéral de l'Environnement

Région Grand Est

Conseil départemental de la Moselle

Conseil départemental du Bas-Rhin

Conseil départemental du Haut-Rhin

Conseil départemental des Vosges

Syndicat mixte pour le SCoTERS (Eurométropole de Strasbourg, Communautés de communes du Canton d'Erstein, du Kochersberg et du Pays de la Zorn)

Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines - SCoT de l'arrondissement de Sarreguemines

Parc naturel régional des Vosges du Nord

EPTB Meurthe Madon

EPAMA-EPTB Meuse

Commission locale de l'eau du SAGE Bassin Houiller

Commission locale de l'eau - SAGE ill-nappe-rhin

Chambre d'Agriculture des Vosges

France Hydro Électricité (FHE)

Cinq contributions proviennent des pays frontaliers (Allemagne, Suisse et Belgique). Seulement 3 entités ont distingué leurs contributions sur l'eau et les inondations : Région Grand-Est, SCoT de l'arrondissement de Sarrequemines, département du Bas-Rhin.

Compte tenu du nombre limité de ces courriers d'avis et du caractère souvent imbriqué des avis émis au regard des enjeux des directives cadre sur l'eau et inondation, nous avons choisi de réaliser une analyse globale de ces avis.

Les courriers présentent chacun diverses expressions. Au total, **53 expressions** ont été retenues pour l'ensemble des 19 courriers reçus.





3.1.2. L'analyse des avis des courriers

Démarche adoptée

Afin de pouvoir adopter une analyse globale de ces courriers, un travail de catégorisation a été mené selon plusieurs critères. Cette catégorisation a pour vocation d'offir une grille de lecture des avis, de façon à permettre un classement et une analyse de la récurrence des remontées. En permettant d'opérer des regroupements entre commentaires, cette démarche de catégorisation amène à pouvoir dégager des logiques qui font consensus, font débat, se répondent.

Le nombre d'expressions retenues (53) permet de conduire une analyse quantitative de base (tris simples) avec un niveau de fiabilité assez limité mais illustratif.

Au-delà de cette catégorisation, une analyse précise des arguments et du verbatim a été réalisée. Cette dernière permet de dégager des recommendations quant à la rédaction des enjeux ou des pistes de réflexions (Partie 4).

Démarche:

Lecture exhaustive des courriers > Catégorisation des expressions > Classement et analyse quantitative > Analyse du verbatim et des préoccupations > Recommandations

Critères de catégorisation

Afin que l'analyse des expresssions des assemblées nourrisse les futurs débats des groupes de travail de la mise à jour du SDAGE, nous avons retenu une classification des **thématiques** abordées dans les courriers qui se réfère à ces 5 groupes de travail : Eau pollution et santé, Eau nature et biodiversité, Eau aménagement du territoire et rareté, Eau et gouvernance et Connaissance, gestion de crise et inondation.

Une deuxième classification des sujets abordés permet de rendre compte si les avis émis concernent les enjeux de la politique, les actions à mettre en œuvre, les causes des désagréments que les deux directives visent à réduire.

La troisième classification traite de la nature des expresssions :

- Constat : description factuelle
- Proposition : le commentaire peut intégrer une partie constat, mais l'internaute propose des mesures concrètes pour apporter une réponse aux enjeux.
- Requête : il s'agit d'une question posée. Certaines questions ne sont pas catégorisées comme requête si elles correspondent plutôt à un effet de style, sans appeler véritablement une réponse (ex : à quand... ?).
- Remise en cause de la consultation : certaines réponses mettent en doute l'intérêt ou l'exploitation qu'ils imaginent devoir être faite de la consultation.
- Remise en cause des politiques publiques : certaines réponses remettent en cause la pertinence, l'efficacité ou la cohérence des politiques publiques.

Les avis exprimés abondent également une analyse qui relève de l'évaluation des politiques publiques en se référant implicitement soit à la pertinence des deux directives, à leur cohérence au regard des autres politiques (urbanisme, agriculture, énergie...) ou encore à l'efficacité ou l'efficience de leurs actions.

Enfin, la dernière classification mobilisée qualifie la tonalité de l'expression, son caractère plus ou moins positif ou négatif à l'égard des enjeux et questions importantes retenues pour le plan de gestion des eaux et le plan de gestion des risques d'inondation.





Le tableau suivant reprend ces diverses classifications de l'analyse.

Thématiques concernées (5 groupes de travail)	Sujet de la remarque	Nature	Évaluation de politique	Tonalité
Pollution et santé	Enjeux	Constat	Pertinence	Très positive
Nature et Biodiversité Actions		Complément	Cohérence	Accord simple
Eau Aménagement du territoire et Rareté	Causes	Proposition	Efficacité	Réticence et doute
Gouvernance	Autres	Requête	Efficience	Opposition
Connaissance Gestion Crise Inondation		Remise en cause consultation concertation	Autres ou sans objet	Autres ou sans objet
Autres		Remise en cause politique publique Autres		

Tab 10 : Classifications mobilisées pour l'analyse des courriers

Analyse des résultats

Nous commençons l'analyse par la présentation de l'analyse du ton des courriers reçus qui donne la couleur générale des retours.

Sur les 46 expressions qui ont pu être retenues¹, la grande majorité s'avère positive (75 %).

Seules 3 expressions sont en opposition avec les documents présentés et émanent d'un même contributeur, un département. Elles portent sur les enjeux Inondation (thématiques Eau Aménagement du territoire et Rareté, et Connaissance Gestion Crise Inondation) et remettent en cause l'efficacité de la politique publique.

Tonalité	Nombre
	d'expressions
	retenues
Très positive	9
Accord simple	26
Réticence et doute	8
Opposition	3

Tab 11 : Tonalités des formulations des courriers

Concernant les thématiques, les questions de l'aménagement du territoire en matière de gestion de la ressource ont mobilisé le plus grand nombre d'expressions ainsi que la gouvernance. Les points les plus sujets à avis concernent les thématiques qui articulent les deux directives, à l'interface des politiques environnementale et d'aménagement et de leurs organisations institutionnelles.

Thématiques	Nombre
	d'expressions
Pollution et santé	5
Nature et Biodiversité	6
Eau, Aménagement du territoire et Rareté	15
Gouvernance	11
Connaissance Gestion Crise Inondation	6

Tab 12: Thématiques abordées par les courriers

¹ Certaines expressions parmi les 53 répertoriées relèvent davantage d'une demande ou d'un accusé de réception de la consultation dont la tonalité ne peut être qualifiée.





À noter que certaines expressions peuvent porter sur 2 thématiques et que certaines ne peuvent être attribuées à une en particulier. En outre, 8 expressions portent sur des points n'entrant pas directement dans les thématiques, notamment la question des moyens financiers nécessaires à l'ambition des enjeux, la question de la sensibilisation du public, ou encore la question des solidarités entre territoires et de la démonstration de l'efficacité des mesures mises en œuvre. Enfin, 2 expressions portent sur des enjeux relatifs au changement climatique.

Causes (Ministère de l'Environnement du Baden Württemberg). Elle est la seule expression à aborder la question des activités humaines et de leur lien avec l'utilisation de l'eau et les paysages. Cette répartition est conforme à cette première séquence de consultation qui questionne essentiellement les motivations initiales des deux politiques. On peut donc souligner l'importance relative des avis sur les actions, que l'on peut entendre comme une attente de passer à l'étape suivante de ces politiques. Enfin, parmi les 53 expressions, 5 n'ont pu être qualifiées du point de vue du sujet abordé car elles relevaient davantage de demande ou de regret quant à l'élaboration des documents et 1 portait davantage sur la méthode de révision du SDAGE.

L'analyse de **la nature des avis exprimés** traduit semble-t-il une positivité des rédacteurs qui se positionnent de manière proactive avec une majorité de requêtes et de propositions pour améliorer les politiques.

Nature	Nombre
	d'expressions
Constat	5
Complément	7
Proposition	14
Requête	17
Remise en cause de la consultation concertation	1
Remise en cause des politiques publiques	3
Autres	6

Tab 13: Nature des formulations des courriers

Toutes les dimensions de l'évaluation des politiques publiques sont abordées dans les courriers, sans que les écarts constatés puissent se révéler significatifs d'une attention particulière sur l'un ou l'autre de ces critères d'évaluation

Évaluation des politiques publiques	Nombre
	d'expressions
Pertinence	12
Cohérence	13
Efficacité	9
Efficience	14
Autres ou sans objet	5

Tab 14 : Questionnement évaluatif des courriers





Recommandations sur les modifications à réaliser dans l'écriture des enjeux et sur les points de vigilance

L'analyse des commentaires (courriers des assemblées et commentaires des internautes) amène à mettre en lumière plusieurs points qui appellent potentiellement, soit un ajustement des documents (compléments à apporter et/ou corrections), soit une réflexion à conduire dans le processus de concertation et d'élaboration de la révision du SDAGE

4.1. Principaux enseignements

1. Sur la forme, s'attacher à éviter tout discours pouvant être perçu comme « technocrate »

Globalement, les assemblées saluent les efforts de pédagogie des documents qui ont été soumis à la consultation et se positionnent positivement sur les enjeux. Quant aux internautes, ils ont adhéré aux enjeux tels que proposés (plus de 2 000 *like*) à une très large majorité.

Le paradoxe des commentaires reçus est que, si un grand nombre d'entre eux adoptent un discours expert, pour autant les internautes attendent de la du Comité de bassin une relation qui ne soit pas technocratique : à la fois dans son mode d'expression ainsi que dans le mode de conduite des projets.

Aussi, les dimensions humaines gagnent à transparaître dans le discours (notre santé, les engagements pour les générations futures, une empathie/solidarité vis-à-vis de ceux à qui des efforts de transformation sont demandés...). Dans ce cadre, les symboles sont importants : les exemples choisis, soit sous forme de visuels soit sous forme de texte, ont toute leur importance. Ils doivent être sélectionnés avec une attention toute particulière car des sur-réactions sont notées sur certains.

2. Mieux prendre en compte certaines dimensions : le financement et l'accompagnement, la gouvernance, la ruralité, les actions de sensibilisation/éducation/mobilisation des citoyens

De façon spontanée, dans les commentaires et les lettres, la question de la <u>faisabilité financière</u> est posée avec insistance, sous de multiples formes :

- demande d'une évaluation du précédent SDAGE et de l'impact des mesures prises (courriers) ;
- questionnement des moyens face aux enjeux : constat de la baisse des subventions de l'Agence de l'eau, nouvelles attentes liées à la loi GEMAPI, doutes sur les moyens mobilisés face à l'ampleur des enjeux, alertes sur le manque de moyens (techniques et financiers) des communes rurales...
- mise en question de l'efficience des politiques publiques, principalement sous l'angle de leur cohérence ;
- aide au changement pour les agriculteurs, les collectivités et les industriels : comment aider les agriculteurs régulièrement sinistrés (inondations), comment financer le changement, comment inciter financièrement les bonnes pratiques...
- exigence de prendre en compte les activités économiques.

Aussi, le constat porté sur les enjeux ne semble pas suffire face à l'importance des mesures à prendre ou des changements à instaurer. Pour être crédible, le discours a besoin d'être complété d'une dimension financière. Cette dimension économique s'impose d'autant que la plupart des pages Enjeux abordent les questions du « comment faire » de façon assez précise pour ce stade.

Les courriers reçus pointent également la question de la <u>gouvernance</u> comme élément clé, à la fois pour impliquer les territoires et pour conduire les actions, même si l'inquiétude est moins forte pour le SDAGE que pour le PGRI. Les assemblées souhaitent clairement être associées dans le processus d'élaboration.

La nécessité de prendre en compte <u>le contexte rural</u> est rappelé, là encore tant dans les courriers que via l'expression des internautes.





Enfin, les commentaires, quelle que soit leur forme, expriment avec force l'importance qui doit être donnée à la <u>sensibilisation du public</u> (et à l'éducation) dans une optique d'évolution des comportements. Un des commentaires suggère d'ailleurs le recours à une certaine innovation en la matière, par exemple via le recours aux sciences participatives.

3. Expliciter les enjeux liés au rétablissement des continuités

Le public qui s'est prononcé sous forme de commentaire est par nature un public intéressé par les questions environnementales (positivement ou négativement). Certaines notions semblent être plutôt bien acquises : arguments liés aux services écosystémiques, importance et rôle des zones humides, problématiques liées à l'articificialisation des espaces et à l'urbanisation, impact des substances toxiques, impact du ruissellement, impact des différentes pratiques culturales, nappes phréatiques...

Une notion n'est par contre absolument pas acquise, il s'agit de la continuité des cours d'eau, qu'elle soit hydraulique ou piscicole. Les commentaires révèlent une incompréhension forte partagée par nombre d'internautes, y compris par des « pro biodiversité ». Les commentaires du public expriment la plus grande confusion en la matière (en dehors de quelques rares experts) :

- Au mieux, quand la continuité piscicole est comprise, l'importance de la continuité sédimentaire est largement ignorée. Le sujet est souvent appréhendé comme un enjeu de protection limité à quelques espèces rares (« qu'on n'a plus vu depuis longtemps ») et qui s'avère particulièrement lourd budgétairement par rapport au service rendu.
- A contrario, les seuils sont appréciés pour leur dimension patrimoniale et les retenues pour leur rôle face au changement climatique : retenir l'eau face aux pénuries, éliminer les déchets (!), produire de l'énergie... Dans cette lignée, la Chambre d'agriculture souhaite que le débat du stockage de l'eau soit ouvert dans un contexte de pénurie.

Cet enjeu, s'il doit être maintenu, doit donc être explicité clairement et très certainement faire l'objet d'une mise en perspective dépassant la préservation des espèces remarquables.

4. Clarifier les enjeux liés aux pollutions émergentes et à certains projets emblématiques pour le territoire

Une attente forte s'exprime sur ces sujets au niveau du public. La question du rôle de l'agence de l'eau est soulevé à de multiples reprises par rapport à certains grands projets (ex : Stocamine).

Il est également attendu de dépasser le stade de l'approfondissement des connaissances sur les pollutions dites émergentes pour peser concrètement.

5. Clarifier l'enjeu d'adaptation au changement climatique

Cette notion, pourtant abordée par le document soumis à la consultation, n'est quasiment pas reprise par les internautes. Ces derniers (de même que les courriers) se positionnent en réalité quasiment exclusivement sur le terrain de l'atténuation ou de la prévention, en réclamant des programmes de mesures ambitieux, de la volonté.

La notion d'adaptation gagnerait donc à être explicitée (par rapport à l'atténuation) et à être mise plus en évidence, sous réserve qu'elle corresponde bien à l'une des orientations adoptées par le SDAGE.





4.2. Quelles implications sur les textes?

1. Simplifier et éclairer certains éléments de langage

Si un effort incontestable de pédagogie a été fait sur l'ensemble du document, quelques termes restent plus parlants pour l'Agence de l'eau (et ses partenaires) que pour le public. À titre d'exemple :

- « actions sans regret »
- « actions multifonctionnelles » ; « généraliser l'approche territoriale (traiter les problématiques de façon transversale et multifonctionnelle et non plus avec un angle thématique) » : la phrase est soit à simplifier, soit surtout à éclairer par un exemple.
- « fonctionnalités des milieux aquatiques »
- « capital adaptatif »
- Écologie positive (versus contraintes) : un commentaire demande des exemples...

Ces termes gagneraient à être soit remplacés par des expressions plus parlantes pour le grand public (ou explicités), soit complétés par un exemple concret.

Quelques exemples pourraient être revus de façon à favoriser le consensus, et éviter les phénomènes de surréaction.

- Enjeu 2 : visuel d'entrée un internaute remet en cause la pertinence d'une « espèce ciblée » (le cingle plongeur), militant plutôt pour le choix d'une espèce plus commune.
- Enjeu 4: « un cycle de lavage de machine à laver produit 700 000 fibres de micro plastiques rejetées dans l'environnement ».
 L'exemple a été mal vécu par certains internautes en raison d'un projet industriel de retraitement de linge issu des activités nucléaires, et favorise une stigmatisation. Il gagnerait certainement à être remplacé, d'autant que le lavage du linge fait partie des usages de base, par rapport à d'autres usages plus futiles.
- Enjeu 5 : visuel sur la guerre les internautes auraient manifestement préféré que l'accent soit plutôt mis sur les activités minières qui restent une problématique forte (face aux projets en cours).

2. Mieux faire apparaître les dimensions financement, gouvernance, ruralité, sensibilisation

La dimension du financement peut difficilement être intégrée enjeu par enjeu, l'objectif du document étant de s'interroger sur les enjeux. Néanmoins, comme vu précédemment, cette dimension gagne à être abordée pour crédibiliser le discours. Nous recommandons par conséquent qu'un paragraphe lui soit réservé. Sans entrer dans le détail, une prise de parole sur l'importance des enjeux financiers comme catalyseur de l'action, pourrait être rajoutée dans la partie introductive. Par ailleurs, la dimension financière pourrait également être abordée sous l'angle de la valeur ajoutée économique pour le territoire.

La gouvernance pourrait être abordée de façon plus pro-active dans l'enjeu 4 : la proposition de « généraliser l'approche territoriale » pourrait notamment être complétée par la mention d'une construction de la politique de l'eau avec l'ensemble des parties prenantes (de l'amont au suivi).

Les spécificités rurales, si elles sont mentionnées, gagneraient à faire l'objet d'un traitement plus affirmé. Ainsi, pour l'enjeu biodiversité, la formulation « Ces actions ne doivent pas se limiter aux espaces ruraux » gagnerait à être positivée. De même, pour l'enjeu 3 qui souligne l'importance de la reconquête des captages d'eau potable en le mettant en perspective avec l'enjeu eau potable des grandes agglomérations (« qui puisent majoritairement dans les rivières »), un ajustement de la formulation pourrait souligner l'enjeu pour les communes rurales.





La sensibilisation du public sous-tend les démarches envisagées en réponse aux différents enjeux. Néanmoins, on peut se poser la question d'une formalisation plus affirmée pour certains enjeux comme l'enjeu 1 du changement climatique.

3. Continuité écologique et hydraulique

Cette notion nous semble devoir être explicitée clairement. Cela pourrait être réalisé au moins dans le cadre de l'enjeu 2, même si l'aspect biodiversité n'est pas le seul à être concerné.

4. Projets pouvant impacter le bassin versant

Une réflexion pourrait être conduite sur la manière de mobiliser la mémoire et l'histoire du territoire (enjeu 5) en vue d'une mise en perspective des grands projets actuels industriels, miniers et énergétiques. Ces projets qui suscitent, soit des interrogations, soit des oppositions, amènent à soulever le rôle que le SDAGE peut jouer en la matière sur le territoire, dans l'optique de la préservation de la qualité de la ressource en eau.

5. Expliciter les notions d'adaptation et de solutions fondées sur la nature

Le terme « adaptation » est mentionné dès l'enjeu 1 puisqu'il s'agit de « réaffirmer le rôle de l'eau dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique ». Néanmoins, sans explication, le terme n'a manifestement pas été compris comme une approche différente de l'atténuation, ou n'a pas été remarqué. La mention d'un exemple pourrait contribuer à la sensibilisation du public et des assemblées sur cette notion. De même, le terme « solution fondée sur la nature » est mentionné mais il ne semble pas mieux acquis par le plus grand nombre. Là encore, une explication courte (et/ou un exemple) serait bienvenue, l'ensemble des commentaires reçus préconisant principalement des actions volontaristes.





4.3. Quels points de vigilance pour la conduite du processus de concertation ?

Au moins trois points de vigilance nous semblent devoir être traités avec une attention particulière pendant la phase de concertation qui doit suivre :

- La gouvernance: si la tonalité majoritairement positive des courriers démontre un relatif consensus sur les enjeux, les modalités d'association des collectivités territoriales mais aussi de gouvernance des programmes envisagés par le Comité de bassin (restauration des cours d'eau, renaturation, préservation de la qualité de l'eau...) soulèvent des inquiétudes auxquelles il conviendra d'apporter des réponses. Les modalités d'implication des collectivités territoriales seront à clarifier.
- L'évaluation du SDAGE: il s'agit de rendre compte de l'efficacité des politiques conduites, si nécessaire pour faire le constat d'améliorations à apporter.
- Face à des attentes très volontaristes pour résoudre les problèmes (d'où la récurrence des questionnements sur la dimension financière), les solutions fondées sur la nature, les questions d'adaptation (la bonne culture au bon endroit...), les problématiques liées au fonctionnement naturel des cours d'eau (continuités écologiques et hydrographiques, préservation des champs d'expansion de crues...) apparaissent comme devant faire l'objet d'une réflexion approfondie, d'explications éclairées par des exemples et de débats.

